

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 5 Concession

n° 5

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 6 avril 1936
Numéro JO n° 473 du 30/04/1936	Date du numéro 30 avril 1936

TEXTE INTÉGRAL

il est fait concession définitive à la Compagnie de l'Afrique Orientale maritime et commerciale de la parce le de terrain de 14 m° 34, classe en bordure nord-est du lot n° 10 du plan de lotissement de Djibouti et immatriculée au Livre foncier de la colonie sous le n° 112, au nom de l'Etat français.